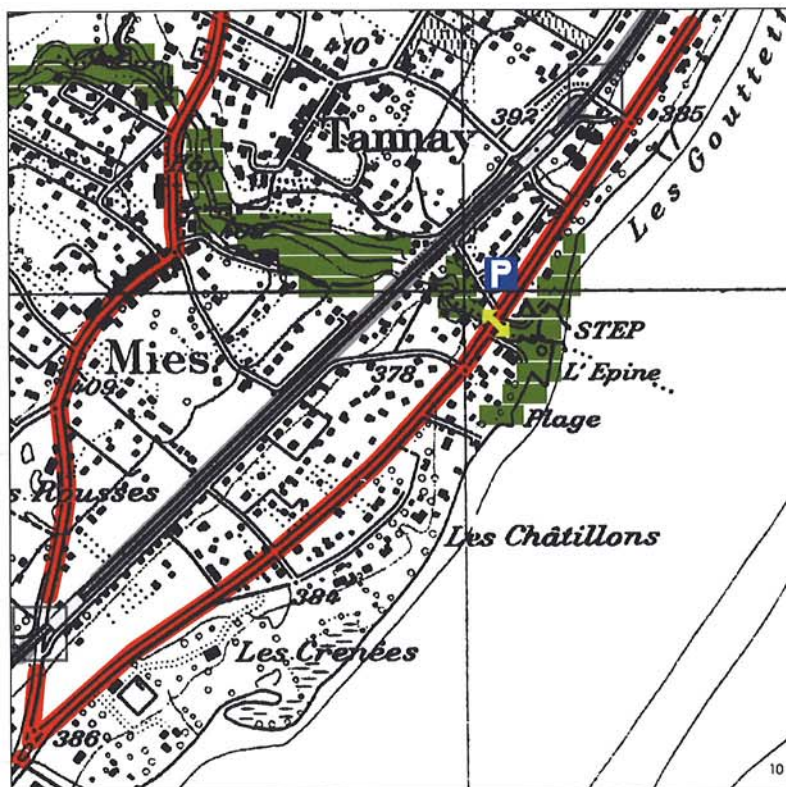


Projet en quête d'ouvrage

Le projet du port du Torry, sur le lac Léman, est un projet en quête d'ouvrage très controversé. Et pourtant, il dépasse largement la simple construction d'un port de plaisance, puisqu'il vise à revaloriser également l'ensemble de la zone des rives du lac.



Structuration du Territoire

Le Thalweg du Torry, souvent bordé par une végétation abondante, souligne la frontière entre les deux communes

- La voie ferrée et la Route de Suisse constituent les deux césures spatiales les plus importantes de ce secteur

- Deux passages sous voie pour véhicules
- la route de la Gare sur la commune de Mies
- la route François Louis Duveillard sur la Commune de Tannay

permettent de relier les centres des villages à la Route Suisse

- Aucune liaison pratique avec le lac n'est perceptible

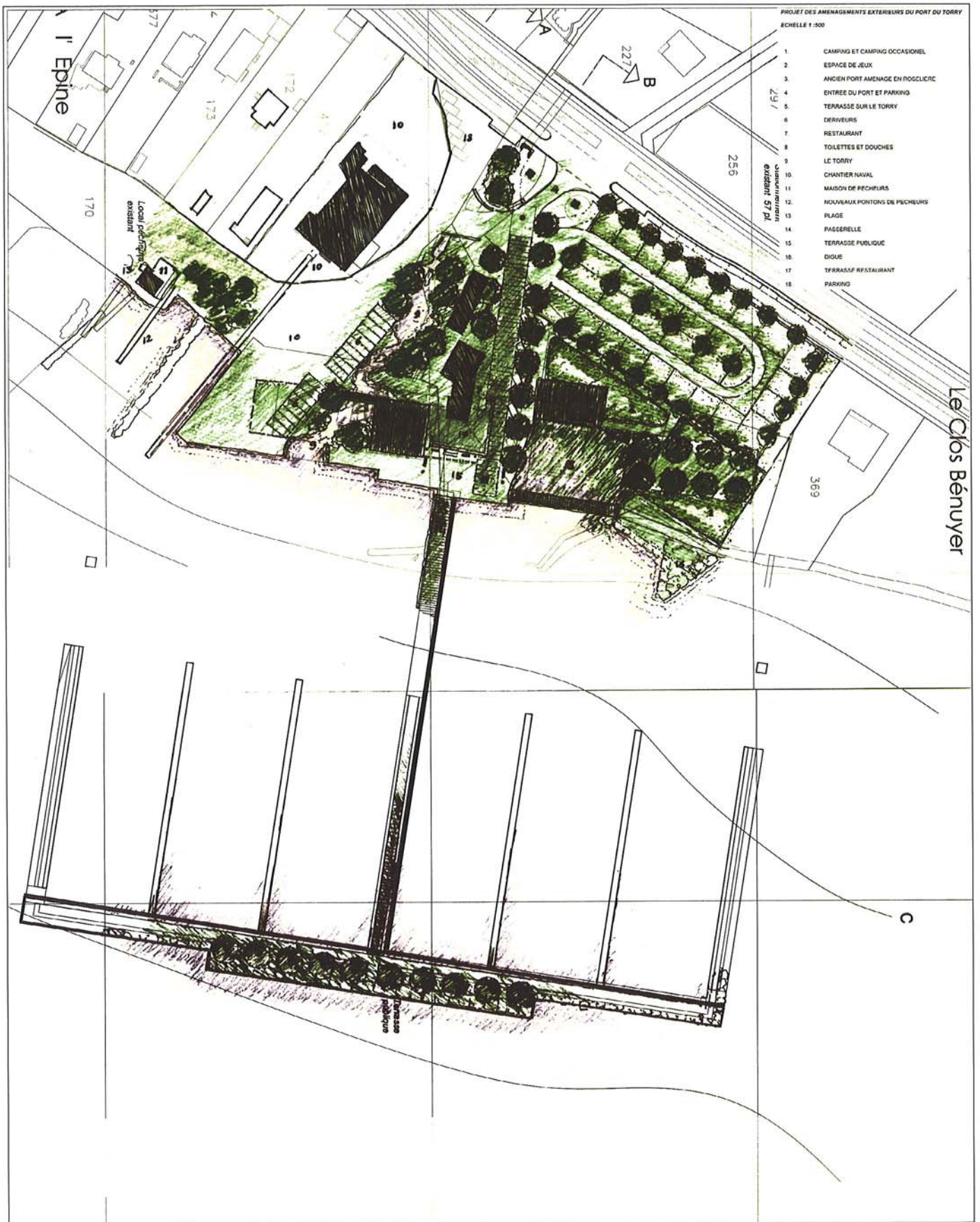
- Un passage à piétons sous la Route Suisse

L'aménagement du port débouche sur la revalorisation de tout le site d'accès au lac depuis la campagne environnante.

L'activité de la construction de ports est quelque chose d'un peu particulier et constitue environ 5 à 10 % des activités du bureau, mais c'est une activité que Gabriele M. Rossi tient très à cœur, car il s'agit-là de la construction d'objets très particuliers. L'équipe d'Archilab aborde ce genre de constructions d'une manière très originale. Si les ports sont la plupart du temps construits par des ingénieurs, qui avaient des contraintes techniques auxquelles ils répondaient en créant des «parkings à bateaux», qui n'amènent pas grand chose au paysage ou à la commune mandataire, à part le fait de rendre service à une poignée de nantis propriétaires d'un bateau, il en va tout autrement avec Archilab.

«Le fait de pouvoir travailler sur l'eau, c'est une stimulation absolue, vraiment extraordinaire», raconte Gabriele M. Rossi, «je considère que travailler sur l'eau, c'est un peu comme travailler sur une toile vierge pour un peintre, sauf qu'au lieu de travailler avec un pinceau, l'architecte travaille avec des cailloux.» Le système de construction de ports qui fonctionne le mieux pour répondre aux caractéristiques du lac, c'est le système de construction de digues d'enrochement. Ce système offre d'énormes possibilités, qui n'ont jamais été exploitées par les ingénieurs. Gabriele M. Rossi s'inspire beaucoup des travaux de Land Art, notamment ceux de Robert Smithson, qui travaille beaucoup avec l'eau, la terre et la pierre. «Son travail m'a beaucoup in-

spiré, dans le sens que je trouve une relation très forte entre la nature et l'intervention de l'homme. Je conçois la construction d'un port comme un objet d'art, pourvu de qualités esthétiques et répondant en même temps à des exigences fonctionnelles, à savoir servir d'abri aux bateaux.» Avec le port de Lutry, achevé en 1998, Archilab a réalisé un geste d'une géométrie très pure sur le lac, assemblage de deux semi ovales légèrement décalés, créant une figure très séduisante en vue aérienne et dégagant une belle harmonie au sol, pour les utilisateurs et les promeneurs, qui s'y sentent à l'aise «sans vraiment savoir pourquoi». Ce sont en fait les formes géométriques et des proportions harmonieuses qui dégagent elles-mêmes une forme



Le port du Torry, en forme de T, laisse l'accès aux rives libres et forme une sorte d'île ouverte tant aux propriétaires de bateaux qu'aux promeneurs.



Images de développement des rives du lac Léman.

d'énergie bienfaisante, sans que l'on ne puisse les appréhender consciemment. Ce n'est donc pas par hasard qu'en 2000, les deux communes vaudoises de Mies et de Tannay ont fait appel à Archilab pour leur projet de construction d'un port commun. Mais comme tous les projets de ports, l'affaire est d'emblée extrêmement compliquée au niveau de la coordination entre les intérêts très disparates des deux communes, du canton de Vaud et de la bonne dizaine de services étatiques concernés. L'idée qui a finalement réussi à fédérer tout ce beau petit monde est un concept tout à fait original. Il s'agit en effet de construire une île au large, qui sera accessible par une passerelle de 120 m de long. Cette île sera arborisée et doit inviter les badauds à s'y promener. Des estacades destinées à l'amarrage des bateaux rayonneront à partir de l'île.

Du port au réaménagement complet des rives du lac

La rive avait déjà été remaniée à l'occasion de l'Expo nationale de 1964, lui conférant une ligne bien nette et droite, à laquelle répondra parallèlement la ligne droite de la digue. La passerelle elle-même se trouve à la frontière des deux communes, dans le prolongement du ruisseau du Torry et mène au territoire commun de l'île. Il y a là

toute une symbolique d'un élément naturel qui sert de frontière et dont le prolongement par la passerelle constitue la réunion virtuelle ... sur l'eau du lac.

Mais le projet va bien plus loin et ne se limite pas à la seule construction du port. C'est toute la rive qui va être réaménagée, avec la création d'une promenade, d'un parc et d'un restaurant. Le ruisseau lui-même va de nouveau se jeter dans le lac à ciel ouvert, alors que son embouchure avait été soigneusement enterrée à l'époque. Les promeneurs pourront en outre découvrir leur nouvelle rive depuis le lac, même s'ils n'ont pas de bateau, une idée à beaucoup plu, tant aux communes qu'au canton.

Le mandat de départ, qui consistait à construire un port pour abriter 260 bateaux, s'est donc petit à petit développé en un projet de mise en valeur de toute une portion de la rive du lac Léman. Au côté ludique et purement utilitaire s'ajoute encore une facette écologique importante, car en dégagant l'embouchure du Torry, cela redonne vie à l'interface terre-eau, une zone d'environ 5 m où la faune et la flore lacustre grouillent de vie. En déplaçant le port au large, on permet de préserver ce précieux biotope, donnant ainsi une réponse naturelle à l'écosystème local existant. La construction du port devrait ainsi s'accompagner d'un projet parallèle de remise en état des berges du Torry. Les deux

communes de Mies et de Tannay, bien que sises non loin du lac, étaient plutôt des villages agricoles en relation avec le plateau, la relation avec le lac étant plutôt secondaire, coupé en plus par le chemin de fer et la route cantonale. De la simple construction d'un port, on passe à un projet d'urbanisme, prétexte pour régler d'autres choses. Archilab a par exemple suggéré une étude sur la route cantonale en vue de la réaménager en un boulevard arborisé, jalonné des parkings, évitant ainsi un encombrement de voitures dans la zone du port, ce qui augmente considérablement la qualité de vie du port lui-même.

Textes: Patrick Cléménçon

Photos: Archilab

Plans et illustrations: Archilab

Avec l'aimable collaboration de Monsieur Gabriele M. Rossi